

Procès-Verbal de la 3^e Commission Consultative des Étudiantes
2024-2025

Lundi 09 décembre à 17h30, Auditoire de la Maternité

Présent.e.x.s

Délégué.e.x.s BMed1 :

Dhruv Tewari, Valerie-Rina Delacretaz, Julie Farin

Délégué.e.x.s BMed2 :

Mafalda Pinto Rodrigues Do Vale, Maxim Kral, Ons Mhiri

Délégué.e.x.s BMed3 :

Yann Fedrigo, Marine Barbary, Maxime Chevalier, Khadija Diop, Aurélien Gimmi

Délégué.e.x.s MMed1 :

Paul Jotterand, Masha Jaccoud, Davide Morais Oliverai

Délégué.e.x.s MMed2 :

Elisa Milcent-Fernandez, Jeanne Glauser, Umut Tan Germeyan, Alizé Erard, Guillaume Haering

Délégué.e.x.s MMed 3 :

Adrien Genton, John Asaipillai

AEML :

Chiara Sasselli, Présidente de la CCE, Responsable des Relations Facultaires et Etudiantines de l'AEML

Coline Glauser, Secrétaire de la CCE, Secrétaire de l'AEML

Sofiane Da Campo, Vice-Présidente de la CCE, Vice-Présidente de l'AEML

Yoann Salnave, Présidente de l'AEML

Décanat :

Prof. Patrick Bodenmann, Vice-Doyen Enseignement et Diversité de la FBM

Ecole de médecine :

Prof. Pierre-Alexandre Bart, Directeur de l'École de Médecine

Dr Marc Sohrmann, Vice-Directeur opérationnel de l'École de Médecine

Bureau de l'Enseignement :

M. Géraud Steiner, Responsable du Bureau de l'Enseignement

Unité de pédagogie médicale (UPMed) :

Mme Laura Morend-Ruffieux, Conseillère pédagogique et responsable de l'évaluation de l'enseignement

Mme Sara Vadot, Conseillère pédagogique et responsable de l'accompagnement pédagogique

Autre

Dr. David Gachoud, Médecin associé au service de médecine interne CHUV

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la CCE du 04 novembre 2024
3. Informations sur les évaluations de modules de fin d'année – *Madame Morend-Ruffieux*
4. Demandes financières étudiantes – *Professeur Bodenmann*
5. Présentation des résultats de l'Examen Fédéral – *Dr Gachoud*
6. Recherche de participantes aux commissions FBM
7. Tour de tables des déléguées, par ordre croissant
8. Divers

Résumé des décisions de la 1^{er} CCE

	Objet	Qui	Description	Décision(s)	Resp. suivi
1	Acceptation OJ	Mme Sasselli	/	Accepté à l'unanimité	/
2	Acceptation PV de la CCE du 04.11.24	Mme Sasselli	/	Accepté à l'unanimité	/
3	Informations sur les évaluations de modules de fin d'année	Madame Morend-Ruffieux	Il y a moins de participation aux évaluations de modules lors des fins d'années ce qui ne permet pas de faire une bonne analyse de ces modules. Mme Morend-Ruffieux souhaite que les déléguées motivent les volées à y répondre.	Partager les liens via des QR codes lors des cours ex-quatedra ainsi que sur Whatsapp.	Les déléguées
4	Demandes financières étudiantes	Professeur Bodenmann	Les demandes financières associatives devraient être adressé au Décanat exclusivement via l'AEML.	/	L'AEML
5	Présentation des résultats de l'Examen Fédéral	Dr Gachoud	Lire la présentation résumée au point 5 du procès-verbal.	/	Déléguées MMed3
6	Recherche de participantes aux commissions FBM	Mme Sasselli	Des postes sont à pourvoir dans les 7 commissions de la FBM, et Mme Sasselli s'adresse aux déléguées, qui sont probablement les plus intéressées par ces opportunités.	Un mail va être envoyé aux volées concernées.	Mme Sasselli
7	Température de l'Amphimax	Déléguées BMed1	Des étudiantes de BMED1 jugent la température de l'amphimax trop basse.	Réponse du Dr Sohrmann : Il faut s'adresser à Unibat, dont Mme Sasselli se charge de transmettre le contact.	Mme Sasselli et les déléguées BMed1
8	Rediffusions des cours	Déléguées BMed1	Quelles sont les modalités de diffusions des cours au semestre de printemps 2025 ?	Réponse du Dr Sohrmann : Il n'y a pas de changement de modalité par rapport au 1 ^{er} semestre. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'EM.	Déléguées BMed1
9	Étudiantes d'été en juillet 2025	Déléguées BMed3	Des étudiantes BMed3 se demandent si elles pourront faire étudiantes d'été au CHUV lors du mois de juillet en raison des présentations du travail de Bachelor.	Le Pr. Bart va clarifier la situation avec Mme Pelletier.	Pr Bart
10	ELM/ECP du 7 mai 2025	Déléguées BMed3	Des étudiantes BMed3 ont des ECP/ELM le 7 mai, qui se trouvent pendant les révisions.	Réponse du Dr Sohrmann : L'agenda ne le permettant pas autrement, chaque année ces cours sont organisés pendant les révisions.	Déléguées BMed3
11	Cafétéria du CHUV	Déléguées MMed1	Où en est la situation de la cafétéria ?	Mme Sasselli et M. Salnave sont entrain de trouver une date avec la responsable du CHUV.	Mme Sasselli et M. Salnave
12	Divers	Dr Sohrmann	Rappel aux étudiantes : consulter sa boîte mail UNIL au moins tous les 5j.	Les déléguées doivent le rappeler à leur volée respective.	Les déléguées

1. **Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité.

2. **Acceptation du PV de la CCE du 04 novembre 2024**

Le procès-verbal de la dernière CCE a été accepté à l'unanimité.

3. **Informations sur les évaluations de modules de fin d'année – Madame Morend-Ruffieux**

Chaque année, la participation des étudiantes aux évaluations de modules en fin d'année diminue. Pourtant, un nombre plus élevé de réponses permettrait d'obtenir des résultats plus fiables et représentatifs.

Madame Morend-Ruffieux propose de les partager sur nos groupes WhatsApp afin d'encourager davantage de réponses. Elle prévoit également d'envoyer des QR codes aux déléguées pour qu'ils soient affichés en amphithéâtre, accompagnés d'un rappel.

La date limite pour remplir ces évaluations est fixée au 27 décembre, mais une certaine flexibilité est prévue.

Par ailleurs, les étudiantes de MMed1 recevront un questionnaire détaillé spécifiquement pour le module d'ophtalmologie.

4. **Demandes financières étudiantes – Professeur Bodenmann**

Le Pr. Bodenmann rappelle aux déléguées que toutes les demandes de financement des associations étudiantes doivent être adressées au Décanat exclusivement via l'AEMML, et non directement au doyen ou à d'autres instances comme les services du CHUV.

Fonctionnement du financement au sein de la FBM :

La Faculté de biologie et de médecine (FBM) reçoit chaque année un certain budget alloué par l'UNIL. Cette année, sur les 36'600 CHF demandés par l'AEMML à la FBM, 34'500 CHF ont été accordés. Ces fonds sont ensuite redistribués en partie aux associations par l'AEMML, selon les besoins.

Les associations étudiantes doivent donc soumettre leurs demandes financières directement à l'AEMML, qui se charge de les transmettre à la FBM. Cette procédure garantit des demandes claires et évite les doublons pour le Décanat. Le doyen actuel, attaché à la transparence, insiste sur l'importance d'une gestion et organisation rigoureuse des demandes financières.

- **Question 1** : Peut-on encore solliciter directement les services du CHUV comme sponsors ?
- **Réponse** : Plutôt non, l'objectif est justement d'éviter cela, car les services reçoivent souvent plusieurs demandes similaires. Pour plus de clarté et d'organisation, il est préférable que toutes les sollicitations passent par l'AEMML. Idéalement, les étudiantes devraient s'abstenir de contacter directement les services et centraliser leurs demandes via l'AEMML, qui fera ensuite remonter leurs demandes à la FBM.
- **Question 2** : Est-ce que le Décanat s'attend à une baisse des demandes financières ?
- **Réponse** : Ils anticipent une diminution des sollicitations directes auprès des services du CHUV, car les demandes devraient désormais passer par l'AEMML. Les associations sont invitées à réviser les montants demandés dans leurs requêtes, car la situation

financière est difficile. En réalité, le budget n'augmente pas, ce qui limite les capacités à accorder davantage de fonds qu'auparavant. Cependant, le Décanat reste ouvert à examiner les demandes provenant des associations, pour autant qu'elles soient toutes centralisées.

5. Présentation des résultats de l'Examen Fédéral – *Dr Gachoud*

L'examen s'est déroulé à Lausanne, sur tablette, et comportait deux parties : une partie théorique (240 questions) et une partie pratique. Les résultats sont analysés à Berne, qui fournit ensuite à Lausanne des détails sur les performances des étudiants lausannois.

Examen théorique :

- **Participants** : 241 primantes, 1 redoublante, et 20 candidates MEBEKO ont pris part à l'examen.
- **Structure de l'examen** : Le nombre de questions a été réduit de 300 à 240, dont 8 ont été supprimées cette année.
- **Résultats** :
 1. Score moyen en Suisse : 187 points (80.8%)
 2. Seuil de réussite : 131 points (56.5%)
 3. À Lausanne, aucun échec n'a été enregistré.
 4. L'examen comportait 99 questions d'ancrage, sur lesquelles les scores étaient généralement meilleurs.
- **Analyse détaillée** : Aucune force ou faiblesse particulière n'a été identifiée dans les différentes facultés.

Examen pratique (ECOS)

- **Organisation** : L'examen s'est déroulé sur deux journées et comprenait 12 stations de 13 minutes chacune. La notation se fait de manière identique à celle des ECOS facultaires.
- **Participants** : 241 primantes, 5 redoublantes, et 15 candidates MEBEKO.
- **Domaines évalués** : Anamnèse, examen physique, management (APM) : 75 %, communication clinique (CC) : 25 %.
- **Résultats** :
 - Taux de réussite de 98 % pour les primantes
 - Score moyen en Suisse : 1'200 points
 - À Lausanne, 9 primants (3,7 %) ont échoué, un résultat en hausse par rapport à 2022 et 2023, où le taux d'échec était en diminution.
- **Performance par station** : Globalement, les résultats lausannois suivent la moyenne suisse. Cependant, le jour 2 a posé davantage de défis aux étudiantes, notamment sur : examen cardiovasculaire, consultation téléphonique en pédiatrie, situation spécifique d'urgence.
- **Analyse des échecs lausannois** :
 - Primantes : 9 échecs dont 1 étudiante avec un parcours atypique en dehors de l'Europe, 6 étudiantes ayant obtenu un 4 à l'ECOS M2, 2 étudiantes ayant connu des accidents de parcours.
 - Redoublantes : Sur 5 candidates, seuls 2 ont réussies.
- **Conclusion** : Le score moyen lausannois reste proche de la moyenne inter facultaire avec une variation de ± 2 %. Cependant, la hausse des échecs est préoccupante, surtout après des années de baisse. Des mesures pourraient être envisagées pour mieux

accompagner les étudiantes en difficulté, notamment sur les stations particulièrement exigeantes.

- **Question 1** : Est-ce que les autres facultés ont le même nombre d'ECOS facultaires ?
- **Réponse** : Oui, le nombre d'ECOS facultaires est similaire dans les autres facultés. Cependant, l'immersion clinique joue également un rôle déterminant. À Lausanne, le nombre de stages est considéré comme suffisant. Toutefois, un inconvénient majeur réside dans le fait qu'après 10 mois de stage, les étudiants doivent se remettre intensivement aux révisions pour l'examen fédéral, ce qui peut représenter un défi.

6. Recherche de participantes aux commissions FBM

Des postes sont à pourvoir dans les 7 commissions de la FBM, et Mme Sasselli s'adresse aux déléguées, qui sont probablement les plus intéressées par ces opportunités. Elle prévoit d'envoyer un mail aux volées concernées.

Le Pr. Bart recommande vivement de saisir cette occasion pour donner son avis. Ces commissions permettent de jouer un rôle actif dans la faculté, un aspect à ne pas négliger.

Engagement requis :

- Une à trois séances par an (non obligatoires).
- Une journée de présentation où la présence est obligatoire.

7. Tour de tables des déléguées, par ordre croissant

BMed1 :

1. Des étudiantes trouvent qu'il fait trop froid à Amphimax.

Réponse du Dr. Sohrmann : Pour toutes questions ou demandes concernant ce bâtiment, il est nécessaire de s'adresser directement à Unibat, qui en a la gestion. Mme Sasselli se chargera de transmettre les coordonnées de contact aux déléguées.

2. Comment vont se dérouler les rediffusions aux 2^e semestre ?

Réponse du Dr. Sohrmann : Les cours continueront d'être rediffusés (sans diffusion en direct), avec les mêmes planifications et modalités. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'EM.

Bmed3 :

1. Quelles sont les raisons justifiant l'interdiction de travailler en tant qu'étudiant d'été au CHUV durant le mois de juillet ?

Réponse du Pr. Bart : Le Pr. Bart prendra le soin de clarifier cela avec Mme Pelletier.

2. Le 7 mai, qui tombe un mercredi durant les révisions, pose un problème car certaines étudiantes ont un ELM/ECP.

Réponse du Dr. Sohrmann : Il pense que cela a toujours été organisé ainsi car malheureusement l'agenda ne permet pas d'autres dispositions. Cependant il envisagera de s'adresser à Sylvie Félix pour explorer d'éventuelles solutions.

MMed1 :

1. Les déléguées de MMed1 souhaitent savoir ou en sont les discussions à propos de la cafétéria du CHUV.

Réponse de Mme Sasselli : M. Salnave et elle-même sont en train de trouver une date avec les responsables de la logistique et de la restauration du CHUV. M. Salnave ajoute que les accords d'il y a 2 ans sont encore en vigueur, c'est-à-dire que les masters ont le droit de payer leur menu, mais pas le droit d'amener leur propre plat.

8. Divers

Le Dr. Sohrmann rappelle l'article 78 des Directives internes de l'Université de Lausanne, les étudiantes de l'UNIL sont tenues de lire leur boîte mail UNIL (prénom.nom@unil.ch) au moins tous les 5 jours. Le suivi deviendra plus strict, car de nombreuses étudiantes continuent d'utiliser leur boîte mail privée (Gmail). Il est donc important que les déléguées rappellent à leur volée respective cette exigence.